



## **BAREME DES HONORAIRES**

LAFORÊT IMMOBILIER  
S.A.R.L I.B.C.F. 8 avenue du 18 juin 1940  
33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE

En vigueur au 1 janvier 2020

### Transactions sur Immeuble et Fond de Commerces

<u>Prix Net Vendeur</u>		<u>Honoraires</u>
Jusqu'à 50 000 €	10 %	5 000 €
De 50 001 € à 450 000 €	5 %	5 % + 5 000 €
A partir de 450 001 €	4 %	4 % + 5 000 €

### Terrains

A partir de 1€	10 %	TTC
----------------	------	-----

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur

### Honoraires location

15% du loyer annuel HC dans la limite de la loi ALUR :  
20€/M<sup>2</sup> TTC pour la recherche du locataire, visites et constitution du dossier  
6€/M<sup>2</sup> TTC pour la rédaction de l'état des lieux d'entrée ou de sortie

Les honoraires sont partagés entre le locataire et le propriétaire.

Le mandat est obligatoire : article Décret N° 72-678 du 20/07/2002  
Au terme de l'article 5 de la loi N° 89-462 du 06/07/1989